

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Maximiliano Martinez, 1445, rue Décarie, appartement 34, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 28 février 2013, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à David Artega, 1495, rue Crevier, appartement 6, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 28 février 2013, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 3 mai 2013

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement